



## GT télétravail et travail à distance du 12/05/17

### I / Le télétravail ou travail à domicile

10 départements, dont la Seine et Marne, préfigurent le télétravail avant sa généralisation à l'ensemble de la France.

Celui-ci a débuté pour 29 télétravailleurs du 77 le 20 février 2017. Madame Tabard est le référent départemental.

Deux points d'étape ont été fait, en audioconférence, avec eux les 20 mars et 27 avril.

Il en ressort, pour les aspects positifs, que le télétravail améliore les conditions de vie au travail. Les télétravailleurs sont plus reposés et travaillent mieux. Aucun problème d'effectif ne semble être remonté de la part des collègues en poste. A ce jour, ni la Direction ni les télétravailleurs ne souhaitent renoncer au télétravail.

Les aspects négatifs sont surtout techniques : le nonaccès à Iliade et aux fichiers partagés, la régression au niveau de la qualité des écrans fournis qui sont trop petits.

Cette préfiguration devrait prendre fin cet été. La généralisation à toutes les structures nationales devrait suivre.

### II / Le travail à distance

Un questionnaire a été envoyé le 12 avril aux 41 agents travaillant à distance afin de recueillir leurs impressions. 15 réponses anonymes ont été reçues.

Il ressort d'une manière générale que ce nouveau mode de travail est bien accepté.

Certains trouvent toutefois qu'il s'agit d'une voie de garage et que le travail est répétitif et mono tâche.

Le mal être des agents de Coulommiers travaillant à distance pour Lagny sur Marne est évoqué tout comme celui des agents de Roissy en Brie travaillant sur site.